

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02497 Numéro SIREN : 751 279 639 Nom ou dénomination : SAS 3 LA RIZE

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/039278

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON

Date : 12/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/039278**
n° de gestion : **2012B02497**
n° SIREN : **751 279 639 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

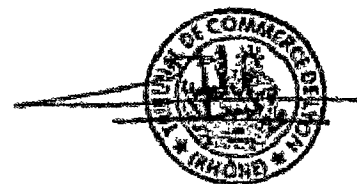
SAS 3 LA RIZE - Sté par actions simplifiée
3 Avenue de la Rize 69100 VILLEURBANNE France

date de clôture : **31/12/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-6901/T-DEPOT-
ACTE/I-5546084

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	602 048	297 840	304 209	344 702	40 494	11.75
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	118 682	57 877	60 805	69 358	8 553	12.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	720 730	355 716	365 014	414 060	49 046	11.85
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	46 309		46 309	50 647	4 338	8.56
	Autres créances	3 991		3 991	4 083	93	2.27
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	35 900		35 900	20 245	15 655	77.33
	Charges constatées d'avance (3)	2 299		2 299	2 315	16	0.70
	Total III	88 498		88 498	77 290	11 208	14.50
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	809 229	355 716	453 512	491 350	37 838	7.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	41 458	75 771	34 312	45.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 305	34 312	18 008	52.48
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	24 154	40 458	16 305	40.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	249 660	279 335	29 676	10.62
	Concours bancaires courants	26	26		
	Emprunts et dettes financières diverses	207 347	236 629	29 282	12.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 810	2 323	2 487	107.04
	Dettes fiscales et sociales	15 377	13 495	1 882	13.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	447		447	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	477 666	531 808	54 143	10.18
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	453 512	491 350	37 838	7.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

258 399

282 149

comptes certifiés conformes
par le Dirigeant

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	107 335		107 335	123 912		16 578	13.38
Chiffre d'affaires NET	107 335		107 335	123 912		16 578	13.38
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 917	2 191		726	33.14
Autres produits			50	11		38	341.65
Total des Produits d'exploitation (I)			110 302	126 115		15 813	12.54
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			24 729	16 078		8 652	53.81
Impôts, taxes et versements assimilés			6 524	6 818		293	4.30
Salaires et traitements			3 960	3 960			
Charges sociales			2 092	2 227		135	6.05
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 629	51 450		1 822	3.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 917		2 917	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 573	13		1 561	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			88 507	83 462		5 045	6.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 794	42 653		20 858	48.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

902

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 323		7 053		731	10.36
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 323		7 053		731	10.36
2. Résultat financier (V-VI)	6 323		7 053		731	10.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 471		35 599		20 128	56.54
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	833				833	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 167		3 167	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	833		3 167		2 333	73.68
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 172		4 172	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			282		282	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			4 454		4 454	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	833		1 287		2 120	164.75
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	111 135		129 281		18 146	14.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 830		94 969		139	0.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	16 305		34 312		18 008	52.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

comptes certifiés
conformes pour le
Dirigeant

SAS 3 LA RIZE

3 Avenue de la Rize

69100 VILLEURBANNE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ROCHE ET CIE

40 RUE PDT EDOUARD HERRIOT

69001 LYON

04.78.27.43.06

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 453 512.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 107 334.89 Euros et dégageant un bénéfice de 16 304.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	602 048		
Installations générales agencements aménagements divers	107 046		
Matériel de transport	10 258		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 377		583
TOTAL	118 682		583
TOTAL GENERAL	720 730		583

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			602 048	602 048
Installations générales agencements aménagements divers			107 046	107 046
Matériel de transport			10 258	10 258
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		583	1 377	1 377
TOTAL		583	118 682	118 682
TOTAL GENERAL		583	720 730	720 730

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	257 346	40 494		297 840
Installations générales agencements aménagements divers	38 971	7 980		46 951
Matériel de transport	9 412	847		10 258
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	941	309	583	667
TOTAL	49 324	9 135	583	57 877
TOTAL GENERAL	306 670	49 629	583	355 716

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	40 494				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 980				
Matériel de transport	847				
Matériel de bureau informatique mobilier	309				
TOTAL	9 135				
TOTAL GENERAL	49 629				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	46 309	46 309	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 661	1 661	
Débiteurs divers	2 330	2 330	
Charges constatées d'avance	2 299	2 299	
TOTAL	52 599	52 599	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	26	26		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	249 660	30 393	129 095	90 171
Emprunts et dettes financières divers	77 652	16 488	61 164	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 810	4 810		
Personnel et comptes rattachés	222	222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 052	1 052		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 072	14 072		
Autres impôts taxes et assimilés	30	30		
Groupe et associés	129 696	129 696		
Autres dettes	447	447		
TOTAL	477 666	197 235	190 259	90 171
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 676			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
droit d'usufruit	568 998	6.67
droit d'usufruit	33 050	7.69

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	nc
Agencements et aménagements	Linéaire	de 10 à 14 ans
Installations techniques	Linéaire	nc
Matériels et outillages	Linéaire	nc
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	nc

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	154
Autres créances	2 178
Total	2 332

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- clients fae 311219	154
PRODUITS A RECEVOIR	
- par 311219 interets retard	2 178
Total	2 332

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	347
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Dettes fiscales et sociales	300
Autres dettes	447
Total	2 534

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- interets courus 1219	249
- interets courus 1219	72
FOURN. FACT NON PARVENUES	
- fnp 19 comptabilité	1 440
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	
- clients aae 311219	447
PROVISION CONGES PAYES	
- prov cp 311219	222
CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	
- prov ch cp 311219	48
ETAT CHARGES A PAYER	
- etat cap 311219 fpc	30
INTERETS COURUS BANCAIRES	
- interets courus 311219	26
Total	2 534

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 299
Total	2 299

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- cca 19 affranchissement	69		
- cca 19 documentation	96		
- cca 19 assurance	138		
- cca 19 assurance	699		
- cca 19 assurance	1 175		
- cca 19 eau	17		
- cca 19 telecommunications	104		
Total	2 299		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Locations	97 705
Refacturations de charges	9 630
Total	107 335

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	447 000
Emprunts et dettes financières divers :	26 000
- Convention de trésorerie courante	26 000
Total	473 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 16/07/2012
 Montant initial de cette garantie : 447 000
 Montant restant dû en capital : 249 660
 Date de fin d'échéance de la garantie : 16/07/2027
 Nature de la sûreté réelle : Délégation au profit de la banque de deux contrats
 : d'assurance vie pour un montant total de 447 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Cautionnement personnel du dirigeant convention trésorerie	26 000
Total	26 000

SAS 3 LA RIZE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Avenue de la Rize – 69100 VILLEURBANNE

751279639 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, et le vingt-neuf juin, à 18 heures.

Les associés de la société SAS 3 LA RIZE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric LIENARD, en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019.
- Le rapport de gestion du président,
- Le rapport spécial du président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses – Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du président. Puis le président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, l'assemblée donne au président quitus à l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui est un bénéfice s'élevant à 16 305 €, en totalité au poste « report à nouveau ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la création de la société.

Cette résolution, mise à voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que l'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée à son Président, sur l'exercice écoulé, au titre de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

